



RENCONTRE D'AFFAIRES AVEC... **L'INDUSTRIE** PHARMACEUTIQUE ET **BIOTECHNOLOGIQUE** 1ère édition

POLOGNE - VARSOVIE le 28 octobre 2021

POLOGNE

Un marché de proximité à la recherche des technologies, des ingrédients et du savoir-faire français pour optimiser ses processus de production et opérer une montée en gamme de ses solutions.

ORGANISEE PAR:

EN PARTENARIAT AVEC:









UN MARCHE DE PROXIMITE, MATURE ET RECEPTIF A L'OFFRE DE OUALITE A PORTEE DE MAIN

Le marché pharmaceutique en Pologne, qui est l'une des industries ayant la plus longue tradition dans le pays, a connu des changements majeurs au cours des trentes dernières années. La structure de propriété est passée de l'État à des mains privées, de nouvelles réglementations légales ont été introduites (par exemple, des changements dans la réglementation du commerce des médicaments). Le système administratif de gestion des soins de santé publics a changé (création des fonds de santé, qui ont ensuite été remplacés par le Fonds national de santé - NFZ). L'industrie a également connu des changements structurels : une augmentation progressive du nombre de pharmacies et de grossistes pharmaceutiques et leur consolidation ultérieure (en décembre 2020, il y en avait respectivement : 13 432 et 480), ainsi qu'une augmentation de l'importance des entreprises pharmaceutiques étrangères qu'investisseurs.



POLOGNE

Population: 38,36 millions **Superficie**: 312 685 km 2

PIB par habitant: 13 600 EUR par habitant

Croissance: 4% en 2019, -3% en 2020, 2,7% en 2021 (selon

les estimations), 5,1% en 2022.

Fonds UE : dans le cadre du plan de relance européen, la Pologne recevra jusqu'à 58 Md € dont env. 4,2 Md € devrait être consacré au renforcement du système de santé en Pologne.

Monnaie: PLN (le zloty; 1 EUR = 4,5 PLN au 21.04.2021)





MARCHE

Le secteur de l'industrie pharmaceutique polonaise se caractérise par la prédominance de la fabrication des génériques ainsi que par la forte présence des sociétés étrangères. Les importations de médicaments dominent les exportations en Pologne (environ 70% de médicaments sont importés). En 2019, la valeur des exportations de l'industrie pharmacetique polonaise s'élevait à 3,4 Mds EUR (dont 93% étaient des médicaments et 7% des substances pharmaceutiques actives), et les importations, à 6,5 Mds EUR (dont 91,5 % étaient des médicaments et 8,5 % des substances actives).

Le secteur emploie près de 100 mille personnes et sa valeur (sans compter le segment hospitalier) a atteint en 2019 plus de 8 Mds EUR.

Ce secteur est représenté par 450 entreprises nationales et internationales, en grande majorité privées, dont 150 s'occupent de la production de produits pharmaceutiques. Les leaders sur le marché sont : POLPHARMA, ADAMED, GSK PHARMA, NOVARTIS, ROCHE, SANOFI ET SERVIER. Une croissance moyenne annuelle de 3-5% est prévue dans ce secteur jusqu'en 2022. Selon l'Union Polonaise de l'Industrie Pharmaceutique, le secteur absorbe 7% des dépenses totales du pays en R&D, étant le secteur le plus actif de l'économie en termes d'innovation.

POURQUOI PARTICIPER AUX RENCONTRES ACHETEURS

- Opportunité de trouver de nouveaux partenaires
- Possibilité de rencontrer de nouveaux clients
- Occasion d'identifier de nouvelles opportunités et d'affirmer votre présence sur le marché

La CCI FRANCE POLOGNE facilite votre prospection par des rencontres directes avec des acheteurs, des donneurs d'ordre, des distributeurs et agents.

La CCI FRANCE POLOGNE **identifie** les acteurs potentiels du marché, **cible** et **organise** des rendez-vous avec chacun d'entre eux.



PROGRAMME*



Après-midi : arrivée à Varsovie, Pologne



Matin:

- Réunion de présentation du pays et du secteur pharmaceutique polonais
- Tables-rondes thématiques et rencontres B2B avec les entreprises polonaises

Après-midi:

- Suite des tables-rondes thématiques et des rencontres B2B
- Retour en France

Date limite d'inscription : le 10 septembre 2021

*Ce programme est donné à titre indicatif et peut être modifié.

OFFRE

Descriptif de l'offre

- Montant HT 1 650 €
- Présentation du pays et du secteur pharmaceutique polonais
- **Organisation** de rendez-vous individuels avec les acheteurs et les partenaires potentiels
- Remise d'un dossier avec fiches entreprises/partenaires rencontrés
- Un déjeuner buffet le 28 octobre

Option participant supplémentaire

Montant HT 350 €

Option traduction (1 journée)

Montant HT 380 €



CONTACT APPUI AUX ENTREPRISES

Sylwia Bojanowska F.f. Responsable du Service Appui aux Entreprises tél. +48 514 601 810

sylwia.bojanowska@ccifp.pl

Malgorzata Oleszkiewicz Responsable des Projets tél. +48 504 103 871 malgorzata.oleszkiewicz@ccifp.pl



CONFIRMEZ DÈS À PRÉSENT VOTRE INSCRIPTION EN NOUS RETOURNANT:

- Le(s) bulletin(s) d'inscription dûment complété(s) et signé(s)
- Une présentation de votre société et de vos produits en anglais et français

directement à :

sylwia.bojanowska@ccifp.pl ou malgorzata.oleszkiewicz@ccifp.pl

Date limite d'inscription (dans la limite des places disponibles) :

Le 10 septembre 2021

Inscrivez-vous rapidement et retournez-nous votre bulletin d'inscription ainsi qu'une présentation de votre société et de vos produits.

IMPORTANT!

Vous pouvez également profiter de votre déplacement en Europe Centrale et participer aussi aux Rencontres d'affaires avec le secteur pharmaceutique et biotechnologique en Hongrie, le mardi 26 octobre 2021.

Pour en savoir plus, merci de contacter :





Edina GYULAI-KERTESI Responsable du Service d'Appui aux Entreprises Chargée de projets Art de Vivre et Santé tél. + 36 30 184 22 87 edina.kertesi@ccifrance-hongrie.org





LA CCIFP POUR VOUS FAIRE GAGNER À L'INTERNATIONAL

La Chambre de Commerce et d'Industrie France Pologne (CCIFP) a été fondée en 1994 en tant qu'association d'entrepreneurs et poursuit depuis lors un développement continu. La CCIFP est une organisation indépendante et qui s'autofinance, associant actuellement plus de 400 entreprises françaises et polonaises. Nous soutenons les entreprises dans leur développement sur les marchés polonais et français, afin de créer un partenariat solide entre la Pologne et la France.



CETTE PRESTATION EST LABELLISÉE :





CHÈQUE RELANCE EXPORT



Cette prestation collective est, sous conditions, éligible au dispositif d'aide du Plan de Relance Export de l'Etat français pour les PME-ETI françaises via un « Chèque Relance Export ».

Renseignez-vous sur <u>www.teamfrance-export.fr</u> - rubrique "Trouver des aides et financements/Financements publics". Certaines régions françaises peuvent également apporter une aide à cette prestation dans le cadre de leur politique de soutien à l'export. Renseignez-vous sur les conditions d'éligibilité et de cumul des aides sur le site <u>www.teamfrance-export.fr</u> de votre région.

ORGANISEE PAR:

EN PARTENARIAT AVEC:







